

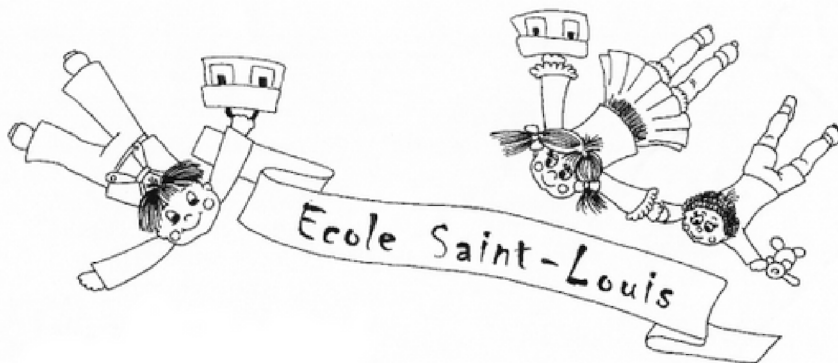
# BULLETIN D'INFOS

2023-2024

N°1 - SEPTEMBRE

Rue de l'église, 12  
6120 Ham-s-Heure  
071/21.84.41

[www.ecolesaintlouis.be](http://www.ecolesaintlouis.be)



Chers parents,

Les vacances sont terminées. Nous espérons qu'elles ont été profitables pour tous, sources de découvertes, d'amusement, de rencontres... et qu'elles vous ont permis de recharger vos batteries (et celles de vos enfants) !

Voici les premières infos nécessaires pour une rentrée réussie.

Nous vous attendons fidèles au rendez-vous ce **lundi 28 août** et sommes impatients de lancer une nouvelle année scolaire durant laquelle nous attendent de nouveaux défis, de nouveaux enjeux et la poursuite de notre contrat d'objectifs.

Excellente rentrée à tous et toutes !



# PETIT MOT DE LA DIRECTION...



Ça y est ! Elles sont finies !

Il est temps de faire son cartable et de retrouver le chemin de l'école.

Voici donc le nouveau calendrier scolaire bien établi maintenant avec la rentrée en août pour la deuxième fois.

Cette année voit le Tronc commun s'instaurer jusqu'en 4ème année primaire. La mise en place de ce fameux "Tronc commun" implique de nombreux changements pédagogiques et une nouvelle grille horaire pour les élèves concernés : instauration des heures d'accompagnement personnalisé, de la P1 à la P4, 2 périodes de néerlandais en P3 et en P4, nouveaux référentiels et programmes de cours, ...

Bref de beaux changements en perspective qu'il nous faudra mettre en place rapidement.

En outre, nous devons mener en parallèle le nouveau grand chantier de construction qui chamboulera un peu notre confort et nos habitudes. Le permis d'urbanisme nous a enfin été envoyé par la Région wallonne et nous allons pouvoir planifier. A cet effet, les classes de P3 et P5 ont été déménagées et toute l'équipe est déterminée à accueillir vos enfants dans les meilleures conditions.

Bref, nous attendons vos sourires, vos souvenirs de vacances et votre joie de vivre, ce **lundi 28 août**. Nous pourrions partager un petit moment autour d'une tasse de café et d'un petit déjeuner sympa !

## L'ÉQUIPE "MATERNELLES"

Nos 4 classes maternelles...

1ère maternelle A (classe d'accueil)

Mme Sabine Watté

1ère maternelle B

Mme Isabelle Rinchon

2ème maternelle

Mme Monique Sottiaux

3ème maternelle

Mme Nancy Demonté & Mme Aline Lambert

Puéricultrices

Mme Adeline Loverie

Assistante aux enseignant(e)s

Mme Sylvie Devos

Psychomotricienne

Mme Aline Lambert





# L'ÉQUIPE "PRIMAIRES"

Nos 6 classes primaires...

1ère année

Mme Yaël Bouteiller

2ème année

Mme Mélissa Valtin

3ème année

Mme Florence Hautier

4ème année

Mr Thibault Dumonceau

5ème année

Mme Marine Stroobant

6ème année

Mme Carinne Wilmotte

Aide aux apprentissages

Mme Sidney Depelchin

M. Étienne Evrats

Mme Émeline Sollas

Néerlandais (P3, P4, P5 et P6)

Mme Sarah Crabbé

Éducation physique

Mr. Marc Marlair et Mr Pierre Demonté



## ET AUSSI...

Direction

Mr François Beautrix

Secrétariat & garderies

Mr Jean-François Morri

Garderies

Mme Karine Ferrara & Mme Marie Lebrun

Logistique & entretien

Mr Vito Di Lorenzo



# C'EST FONDAMENTAL



- La présence doit être effective à 8h30 au plus tard, même en maternelle et en classe d'accueil.
- La présence à l'école est obligatoire dès la 3ème maternelle.
- Les absences doivent être motivées dès le 1er jour par un **mot écrit** des parents (**certificat médical nécessaire dès le 3ème jour**), **à partir** de la 3ème maternelle.

## PETIT DÉJEUNER DE RENTRÉE

Youpiiii ! C'est avec un immense plaisir que nous vous accueillerons dans la cour (maternelle ou primaire) le **lundi 28 août août** dès **8h15** pour **partager** avec nous un café, une viennoiserie et un échange sympa avec le nouvel enseignant de vos enfants !

Les enfants rentreront en classe **vers 9h** au plus tard.

## NOS HORAIRES

Pour rappel, l'horaire d'une journée type à l'école est le suivant :

7h15	Garderies du matin : <ul style="list-style-type: none"><li>• la grande salle pour les <b>primaires</b></li><li>• dans le bloc "maternelles" pour les <b>M1 - M2 - M3</b></li></ul>
8h15	Accueil
8h30 - 12h10	Cours
12h10 - 13h20	Dîner et garderie du temps de midi* Le dîner est organisé en 2 services séparés : <ul style="list-style-type: none"><li>• M1-M2 dans le bloc "maternelles"</li><li>• M3-P6 dans la salle</li><li>• Le <b>mercredi</b>, la garderie est assurée <b>jusqu'à 12h45</b></li></ul>
13h20 - 15h10	Cours
15h10	Fin du temps scolaire - <b>Début</b> du temps de " <b>garderie</b> " Temps de travail collaboratif entre enseignants
15h30 - 16h50	Garderie du soir / étude organisée en 2 groupes (maternelles / primaires) En primaire un moment est obligatoirement consacré aux <b>devoirs</b>
16h50 - 17h55	<b>Extension</b> de la garderie



\* Le temps de midi est toujours considéré comme du temps de garderie



# LES GARDERIES

Bonne nouvelle ! Cette année, le coût des garderies reste inchangé. Il s'élève à un forfait de **1,20 €** par jour, **par famille**, quelle que soit la garderie, quel que soit le nombre d'enfants. Il est réclamé à chaque fin de mois, par les notes de frais, transmises par mail et par courrier papier en cas de rappel. Ce montant reste très démocratique et en deçà de ce qui est couramment réclamé dans de nombreux autres établissements.

Attention, à partir de 17h00, un **supplément de 0,60 €** est demandé, jusqu'à 18h. Veuillez noter que la dernière surveillante doit pouvoir quitter l'école à 18h ! Merci d'en tenir compte !

## LA SOUPE

A partir du **lundi 18 septembre**, vous pourrez demander la soupe faite maison, au prix de **0,50 €**. Pour les plus petits, veuillez communiquer à l'institutrice votre intention d'inciter votre enfant à prendre de la soupe. Ces frais seront repris sur votre note de frais mensuelle également.



## DINERS COMPLETS

Ici aussi, bonne nouvelle, le traiteur ne pratiquera pas de hausse des prix des repas complets. À partir du **lundi 18 septembre**, vous avez la possibilité de réserver des dîners complets, au prix de **5,50 €** en primaire et **5€** en maternelles (soupe de l'école comprise). Le paiement se fait via les notes de frais mensuelles.

### Procédure unique :

1. Le menu du mois suivant est publié sur notre **site internet** à la fin de chaque mois.
2. Pour **le jeudi midi au plus tard**, vous commandez les repas de la semaine suivante, **via le formulaire en ligne**.

**Attention : nous ne prendrons plus de réservations par mail, ni pour le mois complet.**

---

# LA GRATUITÉ À L'ÉCOLE

A partir de cette année, la Communauté Wallonie-Bruxelles a décidé **d'étendre la "gratuité"** instaurée en maternelles, aux classes de **1ère et 2ème années** primaires.

Cela signifie que :

- les parents ne doivent fournir **que** le cartable **non garni**, le plumier non garni ainsi que les tenues vestimentaires et sportives usuelles de l'élève, ainsi que le nécessaire à l'hygiène personnelle (mouchoirs, ...).
- l'école **doit** par conséquent fournir tout le matériel scolaire nécessaire aux enfants (crayons, fardes, etc.).
- Les frais supplémentaires (excursions, activités pédagogiques, ...) doivent être facturées au **prix réel**, ce que l'école **pratique déjà** pour toutes les classes et en toute transparence.
- Les montants maximum pouvant être réclamés par année scolaire n'ont pas encore été fixés par le gouvernement. Il faut donc se référer au R.O.I.

## LES FUTURS TRAVAUX

Comme déjà annoncé, nous avons l'ambition de démolir et de reconstruire la salle Saint-Louis, ainsi que 3 nouvelles classes.

Le **permis d'urbanisme** nous est enfin parvenu de la Région wallonne. Nous pouvons désormais penser à la planification des travaux, les soumissions aux marchés publics, etc.

Nous espérons que la 1ère phase, la démolition, pourra se faire début **2024**, le plus possible durant des vacances scolaires.

Évidemment, ces travaux occasionneront certains désagréments. Cependant, veuillez croire que **tout sera fait** pour assurer un **maximum de sécurité** et de **confort** aux enfants comme aux enseignants.

En attendant, la grande salle continuera à être utilisée, notamment pour **assurer les repas complets**, le plus longtemps possible.

Une information plus détaillée vous sera communiquée dès que nous en saurons plus sur les délais, modalités, etc.





---

# FICHES D'INSCRIPTION

En ce début d'année, vous recevrez la fiche d'inscription de votre enfant. Merci de **corriger en rouge** les renseignements incorrects ou incomplets. Les numéros de téléphone et adresses mails sont indispensables. Attention, nouveauté : nous avons désormais besoin du **numéro de registre national** du parents débiteur des frais de garde ! C'est dorénavant obligatoire pour transmettre au SPF finance la déclaration des frais de garde (procédure automatique).

Au dos de cette fiche, nous vous invitons à compléter ou mettre à jour la **fiche médicale** de votre enfant. Elle nous sera très utile en cas de bobos ou d'urgence.

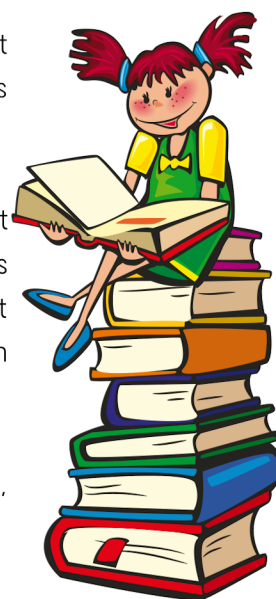
Pour les **enfants retournant seuls** à la maison, votre **autorisation** signée est **obligatoire** pour nous permettre de le laisser partir sans vous.

## RÉGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR

Obligatoire pour tout établissement scolaire, le R.O.I. sert de base d'action et est révisable annuellement. Ce document répond aux impositions légales des différents décrets du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Afin que notre école accomplisse ses missions correctement, il faut que soient définies **certaines règles**. Elles sont à mettre en résonance avec les projets éducatif et pédagogique de notre école. Le **R.O.I.** et nos **Codes de Vie** sont complémentaires pour atteindre ces objectifs. Vous recevrez ces documents en début d'année scolaire, dans le cartable de votre enfant. Soyez attentifs !

Nous vous invitons à conserver ce document à la maison ; le Code de Vie, lui, restera dans le journal de classe des enfants de primaires.



## RÉUNIONS DE PARENTS

En ce début d'année scolaire, **chaque titulaire de primaire et de maternelle** organise une réunion d'informations explicitant l'organisation, les méthodes, les projets et les attentes de chacune des classes. Les dates de ces rencontres vous seront communiquées via la farde de communications ou le journal de classe de votre enfant.

---

# À VOS AGENDAS

- Lundi 28 août : **Rentrée** des classes

**Accueil et Petit déjeuner** familial, de 8h15 à 8h45 environ

- Mardi 29 août : **Spectacle** "Le four à bois, la caravane passe", primaires et maternelles
- Samedi 16 et dimanche 17 septembre : Marche du **Bienheureux Richard**
- Du 18 au 22 septembre : Semaine de la **mobilité**
- Dimanche 24 septembre : **VTT "Boucles de St-Louis"** de l'Association des parents
- Lundi 25 et mardi 26 septembre : **Journées pédagogiques**

*Formations en extérieur dans le cadre du Contrat d'Objectifs*

- Lundi 20 novembre : **Photos** scolaires
- Mercredi 6 décembre : fête de **Saint Nicolas**
- Samedi 27 janvier 2024 : **Souper annuel**
- Du 18 au 22 mars 2024 : **Classes de mer** à Oostduinkerke (P3 à P6)
- Samedi 1er et dimanche 2 juin 2024 : Grande **fancy-fair** annuelle
- Du lundi 24 au vendredi 28 juin 2024 : **CEB** (à confirmer)

# CONGÉS SCOLAIRES 2023 - 2024

- Mercredi 27 septembre : Fête de la **Communauté Wallonie-Bruxelles**
- Du 23 octobre au 3 novembre : Congé de **Toussaint**
- Du 25 décembre au 5 janvier 2024 : Vacances de **Noël/Nouvel-an**
- Le mardi 13 février 2024 : **Mardi gras**
- Du 26 février au 8 mars 2024 : Congé de **carnaval**
- Lundi 1er avril 2024 : Lundi de **Pâques**
- Du 29 avril au 10 mai 2024 : Vacances de **printemps**
- Lundi 20 mai 2024 : Congé de **Pentecôte**
- Samedi 6 juillet 2024 : **Vacances** d'été
- Lundi 26 août 2024 : **Rentrée** des classes